



DECLARATION SNUipp-FSU26

Audience situation sanitaire établissements scolaires Drôme rentrée Janvier 2022

Monsieur le directeur académique,

Le SNUipp-FSU 26 se fait l'écho de la profession pour vous faire part de son indignation, en cette reprise. Les annonces diffusées progressivement par le ministre pendant les tous derniers jours des congés de fin d'année n'ont fait qu'ajouter de la tension dans la mesure où elles sont contradictoires avec la dégradation de la situation sanitaire.

Maintenir les écoles ouvertes est une volonté commune, pas seulement celle d'un ministre déconnecté de la réalité du terrain.

Cela exige cependant des moyens, qui n'ont toujours pas été anticipés après 2 années de crise sanitaire et ce, malgré nos multiples alertes. De fait le ministre continue à faire peser sur les personnels et les familles la gestion de la pandémie et transfère sur eux la responsabilité de la santé publique.

Nous nous adressons à vous solennellement ce jeudi 6 janvier 2022 et exigeons des réponses rapides sur les points suivants, dans le but de protéger les personnels dans l'exercice quotidien de leur métier.

Le non remplacement des personnels : dès le jour de la rentrée, combien de classes étaient fermées, faute de remplaçants : des dizaines, une centaine ?...

Nous exigeons le recrutement immédiat de personnels de la liste complémentaire, pour palier ce manque et permettre que l'école ouverte soit une réalité et ne mette pas en péril la continuité du service public d'éducation.

Nous exigeons également des consignes claires et écrites à destination des personnels en cas d'enseignant-es non remplacé-es. En effet depuis 2 jours les informations émanant des circonscriptions sont différentes ce qui rajoute au stress des personnels dans les écoles et en particulier pour les directeurs et directrices, face aux familles et à leurs collègues.

La crise sanitaire accentuée nécessite des mesures d'urgence que nous réclamons depuis l'an dernier pour protéger les personnels, les élèves et leurs familles : équipement immédiat des classes en capteurs de CO₂, et purificateurs d'air pour les salles ne pouvant être aérées (dortoirs...) financés par l'État, fourniture de masques FFP2 pour les personnels qui le demandent, fourniture de masques chirurgicaux pour l'ensemble des personnels (PE, AESH, PSY...), fourniture gratuite de masques pour les élèves, fourniture de gel hydroalcoolique financé par l'État, recrutement de personnels de santé en nombre suffisant pour permettre un dépistage plus régulier des élèves.

Le protocole prévoyant des auto-tests à J+2 et J+4 est une véritable mascarade. A ce jour les pharmacies n'ont reçu aucune consigne et ne délivrent donc pas les auto-tests. Par ailleurs, plusieurs études remettent en cause la fiabilité de ce type de test.

Les tests demandés aux élèves ne doivent pas reposer sur la responsabilité des familles ni être soumis au contrôle des personnels de l'éducation nationale, mais doivent être organisés par les autorités sanitaires compétentes.

Pour les cas positifs : nous exigeons la communication des critères précis entraînant la fermeture d'une classe. Nous demandons la fermeture dès le 1^{er} cas, comme le prévoyait le protocole à la rentrée de septembre.

Pour les cas contacts : le nouveau protocole ne fait plus état des cas contacts intra familiaux et est le même que pour les cas contacts extérieurs. Cela est incompréhensible pour l'ensemble de la communauté éducative au vu de la contagiosité du nouveau variant OMICRON.

Nous demandons que les évaluations CP soient suspendues.

Nous demandons que toutes les formations qui, dans le contexte actuel, alourdissent la somme des multiples tâches des équipes, soient elles aussi suspendues et non maintenues en distanciel.

Nous demandons le maintien des autorisations d'absence (formations, ASA,...).

Nous demandons à ce que les élèves bénéficiant d'un dispositif ULIS puissent, comme dans le 2d degré, poursuivre leur scolarité à la fois ds ce dispositif et dans leur classe d'inscription.

Nous réaffirmons l'impossibilité d'assurer la continuité pédagogique en étant au four et au moulin, en présentiel et en distanciel, le jour et la nuit !

La continuité pédagogique, c'est l'Etat qui doit l'assurer, en faisant en sorte qu'il y ait un-e enseignant-e devant chaque classe au quotidien.

Alors là oui, on pourrait parler de véritable école ouverte.

Mais la réalité est bien plus sombre et vous le savez. Et parce que vous le savez, vous avez la responsabilité d'y remédier.

A la fois dans l'urgence :

- vous le faites, certes, mais de façon insatisfaisante, tout le monde en conviendra.

Recrutement de personnels non enseignants contractuels, diplômés d'une licence (même pas peut-être ?). Appel aux néo-retraités : dans le contexte sanitaire actuel, cela est particulièrement choquant.

Quant à celui concernant les collègues à temps partiels, c'est nier les réalités des raisons qui poussent une bonne partie de ces collègues à enseigner à TP et cela risque de les placer en surcharge de travail dangereuse.

- dans l'urgence, au lieu de cela, nous vous redemandons de vous adresser aux autorités académiques afin qu'on fasse appel à la liste complémentaire

Mais aussi sur la durée, notamment ds le cadre de la préparation de la rentrée 2022, où le Covid n'aura pas disparu d'ici là.

Concernant la carte scolaire et la rentrée de septembre 2022 donc, la dotation académique doit être plus conséquente et doit aller au-delà des 87 moyens pour les 5 départements (moyens. Nous exigeons une attribution de postes supplémentaires pour permettre en priorité d'abonder la Brigade de remplacement (pour ne parler que de cela).

C'est à ces conditions que les écoles pourront rester ouvertes et assurer un réel apprentissage pour les élèves pour cette fin d'année et pour restaurer, dès la rentrée prochaine, ce que la pandémie et le manque d'anticipation et de gestion de la part du ministère depuis 2 ans auront abîmé.

Mais comme nous avons de gros doutes, pour ne pas dire plus, sur la volonté du Ministre, face à la situation exceptionnelle que l'Ecole subie, de changer du tout au tout sa politique éducative, et parce que le mépris et la mise en danger des élèves, des familles et des personnels n'a que trop duré, nous vous informons que le SNUipp-FSU appelle l'ensemble des personnels des écoles à la grève dès jeudi 13 janvier pour toutes les raisons que nous avons abordées dans cette déclaration, en particulier celle concernant les moyens et la sécurité.

Veillez croire, Monsieur le Directeur Académique, en notre attachement au service public d'Éducation.